|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Bureau des radiocommunications (BR)** | | |
| Corrigendum 1 à la  Circulaire administrative  **CACE/943** | | Le 14 avril 2020 |
|  | | |
|  | | |
| **Aux Administrations des États Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 1 des radiocommunications et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT** | | |
|  | | |
|  | | |
| Objet: | **Réunion de la Commission d'études 1 des radiocommunications (Gestion du spectre), Genève, 8 juin 2020, reportée au 3 décembre 2020** | |
|  |
|  |
|  | | |

Par le présent Corrigendum à la Circulaire administrative CACE/943 du 7 février 2020, nous vous informons que, compte tenu des circonstances exceptionnelles et des inquiétudes de plus en plus vives que suscite la flambée de maladie à coronavirus ([COVID-19](https://www.itu.int/fr/Pages/covid-19.aspx)), la réunion de la Commission d'études 1 est reportée au 3 décembre 2020. Les réunions des Groupes de travail 1A, 1B et 1C sont également reportées et auront lieu du 24 novembre au 2 décembre 2020 (voir le Corrigendum 1 à la Lettre circulaire [1/LCCE/105](https://www.itu.int/md/R00-SG01-CIR-0105/en)). Nous avons pris la décision de reporter ces réunions compte tenu de la priorité qui est la nôtre de préserver la santé et de garantir la sécurité de tous les participants, ainsi que d'assurer des niveaux de participation suffisants à ces réunions.

Une nouvelle circulaire administrative sera publiée en temps utile pour communiquer les informations habituelles concernant cette réunion de la Commission d'études 1, pour laquelle il sera nécessaire de s'inscrire afin de pouvoir participer. Il sera possible de participer à distance et, si nécessaire, la réunion pourra se dérouler de manière entièrement électronique (réunion virtuelle). Les informations correspondantes seront fournies en conséquence, dans la lettre d'invitation annonçant la réunion et sur le site web.

Dans l'intervalle, les participants peuvent continuer à soumettre des contributions par courrier électronique à l'adresse [rsg1@itu.int](mailto:rsg1@itu.int), avec copie au Président et aux Vice-Présidents de la Commission d'études 1 dont vous trouverez les adresses sur le site: <http://www.itu.int/go/rsg1/ch>.

Mario Maniewicz  
Directeur